Brevet d'histoire-géographie 2023 : Centres étrangers, groupe 1, juin 2023

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2023 « Centres étrangers », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

Géographie – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Document 1 – Affiche du conseil départemental de la Lozère (2019). « Lozère Nouvelle Vie – Construisez votre projet en Lozère : artisanat, agriculture, tourisme... 2 jours pour une nouvelle vie, pourquoi pas vous ? 3ème édition, 17 et 18 octobre 2019. Présentation de la Lozère, entretiens individuels avec les partenaires, rencontres avec des élus, visites d'entreprises. Prise en charge des frais d'hébergement et de repas (dans la limite de 2 personnes par projet), frais de déplacement à votre charge. Pour participer, remplissez le formulaire en ligne sur www.lozerenouvellevie.com avant le 13 septembre 2019. S'installer en Lozère, naturellement ! » (Source : Site du Pays du Gévaudan-Lozère, https://www.pays-gevaudan-lozere.fr, consulté le 22 novembre 2020)

Document 2 – Enquête sur les campagnes françaises

> D'apparence simple et définitivement tranchée, la question du rural offre pourtant d'étonnants paradoxes[1]. Car les campagnes, par de nombreux aspects, vont bien ! Ces vingt dernières années, les territoires peu denses ont en moyenne connu la croissance démographique la plus favorable. Un puissant mouvement de mobilité des villes vers les campagnes est à l'œuvre, et il ne concerne pas que les retraités : les actifs, et notamment les cadres, effectuent le même voyage. […] Si on constate certes le recul des services publics en milieu rural, la situation de ces territoires reste confortable, mieux dotés en argent public que les villes proportionnellement au nombre d'habitants. Enfin, les territoires ruraux sont nombreux à créer des emplois, de la valeur ajoutée et des activités économiques innovantes. De ce point de vue, le potentiel du rural est supérieur à celui des métropoles, largement exploitées et congestionnées[2].
>
> 1. paradoxes : idées contraires
> 2. congestionnées : l'occupation de l'espace y est déjà très forte

Source : Grimault Vincent, La renaissance des campagnes. Enquête dans une France qui se réinvente, Paris, Seuil, 2020, 314 p. page 2.

Questions

Document 1

1. Identifiez l'auteur et le destinataire de cette affiche.
2. Que propose cette affiche et dans quel but ?
3. Que viennent chercher les familles qui acceptent cette offre ?

Document 2

4. Relevez au moins trois arguments du texte qui permettent de justifier la phrase soulignée.

Documents 1 et 2

5. En prenant appui sur les documents et sur vos connaissances, montrez que les espaces de faible densité possèdent des atouts qui peuvent être valorisés.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

1 – Développement construit (14 points)

Histoire – Françaises et Français dans une République repensée

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et à partir d'exemples concrets vus en classe, décrivez les transformations de la société française des années 1950 aux années 1980.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères (6 points)

Sur l'annexe proposée en page 7, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé.

1. Indiquez sous chaque image numérotée l'année du repère historique représenté.
2. Puis, reportez les numéros de ces repères sur la frise.

Annexe à rendre avec la copie – six images numérotées à dater et frise chronologique de 1910 à 2010 : 1 – Président de la République élu au suffrage universel ; 2 – Manifestations étudiantes sous de Gaulle ; 3 – Armistice Première Guerre mondiale ; 4 – Chute du mur de Berlin ; 5 – F. Mitterrand élu président de la République ; 6 – Droit de vote des femmes

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique – Faire vivre la démocratie française

Document 1 – Le droit de vote en France

> Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin. Il fonde la légitimité des élus (président de la République, députés, maires...).

> Établi en France par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le droit de vote n'a été effectif pour l'ensemble de la population qu'en 1944, avec la reconnaissance du droit de vote des femmes. […] Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté. Ils peuvent ainsi élire leurs représentants (parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat) et leurs gouvernants (président de la République, maires...), et participer directement à la prise de décision politique lorsqu'un texte est présenté à leur approbation par la voie du référendum. […]
>
> En France, le droit de vote est un droit et non une obligation. Certains pays comme la Belgique l'imposent, mais transformer ce devoir en obligation pourrait être contre-productif. […]
>
> En France, le droit de vote est un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : " Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ". La question de rendre le vote obligatoire a souvent été débattue mais n'a jamais été envisagée sérieusement :
>
> ● le vote n'est pas obligatoire par principe. Si le vote est un droit, on peut, comme tout autre droit (liberté de réunion ou d'association, par exemple), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte ;
>
> ● obliger les citoyens à voter impose de vérifier que cette règle sera suivie. Il faudrait créer une sanction pénale efficace, faute de quoi la nouvelle obligation demeurerait lettre morte ;
>
> ● forcer les citoyens à participer aux élections pourrait avoir un impact sur les résultats (augmentation des votes blancs ou nuls, par exemple).

Source : fiche thématique extrait du site viepublique.fr, dernière modification du 12 octobre 2021, consulté le 10 novembre 2022.

Document 2 – Affiche de la ville de Fontenay-Sous-Bois contre l'abstention. « Élection présidentielle 2022. Le meilleur geste barrière contre l'abstention. Inscription sur les listes électorales jusqu'au 4 mars. Flashez, c'est vite fait ! » Pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, la mairie de Fontenay-sous-Bois a lancé une campagne d'affichage originale avec le rappeur Drake ou, comme ici, l'internaute Khaby Lame. (Source : Affiche provenant d'un article du site leparisien.fr, écrit par Sylvain Deleuze, daté du 15 février 2022, consulté le 7 octobre 2022)

Questions

Document 1

1. Pourquoi peut-on dire que le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté ? Deux éléments de réponse sont attendus.
2. Relevez deux arguments qui expliquent que le droit de vote n'est pas rendu obligatoire en France.

Document 2

3. Expliquez pourquoi la mairie de Fontenay-sous-Bois a lancé cette campagne d'affichage.
4. Quels moyens la mairie de Fontenay-sous-Bois utilise-t-elle pour convaincre de s'inscrire sur les listes électorales ? Deux éléments de réponse sont attendus.

Documents 1 et 2

5. L'un de vos amis hésite à aller voter et vous décidez de le convaincre de le faire. Comment lui expliquez-vous que, si voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ? (Votre copie ne comportera aucune information d'identité ou de signature)